

SYLVIE AEBISCHER

De: SYLVIE AEBISCHER
Envoyé: jeudi 21 mars 2024 17:02
À: THIERRY LE GOFF; Secrétariat SG
Cc: CELINE KERENFLEC'H; VERONIQUE GRIS; BERENICE DELY; NADINE MIALI; LUDOVIC MARTIN; SAAM A1 - dialogue social AC; NICOLAS ROUSSEAU; SEBASTIEN CLAUSENER; EMMANUELLE JORET; PASCAL DESROCHES; ALAIN MARTEAU; ANNE FAUVAUD; AUDREY COQUARD; CATHERINE CHAZEAU-GUIBERT; CECILIA KEBAILI; DAMIEN DARFEUILLE; DAVID PONSAR; PATRICK LASSERRE; ISABELLE KORTIAN; JEAN DE LABRUSSE; JEANNETTE KOUTA BEGNAKEN; JULIETTE CAILLAUDEAU; LOUIS LESERRE; MALIKA KACIMI; MARIE-HELENE COUDY; MARIE-HELENE LAULIE; MARIE-HELENE PRIEUR; MICKAEL RAMACKERS; THIERRY CATELAN; VALERIE GAUDIN-MERCIER; VINCENT LARROQUE
Objet: Demande d'audience urgente au sujet de la promotion non annoncée du flex office

Monsieur le secrétaire général,

La CGT a soulevé lors du CSA du 20 mars la question de la méthode de concertation des agents sur les futurs aménagements des locaux du site de regroupement. Nous vous avons alerté sur le webinaire de sensibilisation des encadrants aux nouveaux environnements de travail qui s'est avéré être un séminaire de pure promotion du flex office, alors que votre discours jusqu'ici avait été très prudent sur le sujet. Aucune réponse n'a été obtenue en séance.

Nous avons depuis été destinataire du projet de questionnaire à destination de l'ensemble des agents relatif à l'aménagement des locaux qui repose exactement sur la même philosophie : l'ensemble des questions est construite implicitement sur la promotion du flex office en découpant les activités des agents selon celles qui sont individuelles et collaboratives.

Ce revirement dans la position de l'administration sur l'aménagement des locaux nous paraît profondément problématique tant sur le fond que sur la forme : il y a pour nous dissimulation d'informations dans la conduite du dialogue social. Les conditions d'organisation de la réflexion collective nécessite une discussion claire avec les organisations syndicales. **La CGT vous demande donc de suspendre la diffusion de ce questionnaire et la tenue des webinaires à destination des encadrants.**

La CGT souhaite être reçue le plus rapidement possible sur cette question, en audience bilatérale ou multilatérale si les autres organisations syndicales en copie de ce message se retrouvent dans notre demande. Au vu des délais, le temps est trop court pour construire formellement une demande d'audience intersyndicale.

Nous sommes à la disposition de votre secrétariat pour fixer cette audience.

Bien cordialement,

Sylvie AEBISCHER

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
CGT Educ'action administration centrale
Éducation – Recherche – Enseignement supérieur
97 rue de Grenelle 75007 PARIS - Pièce 512
01 55 55 31 38 - 06 65 63 00 42

www.cgteducac.fr



